



Le 8 juin 2009

### Petit Mémo de Précisions pour les Finales DR

- Les DR critérium P/B conservent la hauteur du saut à 1m25.
- Le tremplin devant le double tremplin n'est autorisé uniquement que pour les Benjamines soient les années d'âges 99 et 98.
- Quelques précisions de jugement
  - La musique pour les Challenges N4 est autorisée, cela reste à la libre convenance des entraîneurs, pour une durée maximale de 45 secondes.
  - Pour le mouvement B en critérium, une seule manipulation de tremplin est autorisée.
  - Dans la grille d'éléments DR, on peut voir le saut de biche, ce saut sera réalisé sur 1 ou 2 pieds. (Appel /Réception 1 ou 2 pieds).

La Responsable des Juges GAF Région  
Brigitte TEILLET